





# Bilan PCAET 2020-2025 à mi-parcours



# Rappel des obligations



# Ce que dit la réglementation :

Article L.2224-34 du code général des collectivités territoriales: « Les EPCI (...), lorsqu'ils ont adopté le PCAET, sont les coordinateurs de la transition énergétique. Ils animent et coordonnent, sur leur territoire, des actions dans le domaine de l'énergie en cohérence avec les objectifs du PCAET et avec le SRCAE, ou le schéma régional en tenant lieu, en s'adaptant aux caractéristiques de leur territoire. »

Article R.229-51 du code de l'environnement : « IV. – Le dispositif de suivi et d'évaluation porte sur la réalisation des actions et le pilotage adopté. Il décrit les indicateurs à suivre au regard des objectifs fixés et des actions à conduire et les modalités suivant lesquelles ces indicateurs s'articulent avec ceux du schéma régional prévu à l'article L. 222-1 ainsi qu'aux articles L. 4433-7 et L. 4251-1 du code général des collectivités territoriales. Après trois ans d'application, la mise en œuvre du plan climat-air-énergie territorial fait l'objet d'un rapport mis à la disposition du public. »



# L'outil Climat Air Energie



- Il répond aux exigences du décret n°2016-849 du 16 juin 2016 concernant les attentes de l'Etat sur l'évaluation des PCAET à 3 et 6 ans
- Un jugement évaluatif produit par un conseiller accrédité par l'ADEME et un auditeur qui émettent des recommandations pour les 3 années suivantes
- Un suivi annuel du plan d'actions par le conseiller





# Depuis 2020, près des ¾ des 49 actions engagées et/ou réalisées (55% + 19 %)

Axes	Avancement des actions				
Mobilité	6 des 10 actions terminées ou en cours				
Habitat	6 des 8 actions terminées ou en cours				
Ecoresponsabilité	10 des 11 actions terminées ou en cours				
Energies renouvelables	4 des 7 actions en cours				
Economie	4 des 6 actions terminées ou en cours				
Changement climatique	5 des 7 actions terminées ou en cours				







[POURCEN TAGE]

[POURCEN TAGE] En projet

[POURCEN

TAGE]

- Non engagée
- **■** Terminée
- En cours



alternative

# Avancement du plan d'actions



Rendre plus lisibilité de l'offre de services sur tous les modes de

transports

MOBILITE - ORIENTATIONS	N°	MOBILITE - OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
Définir la stratégie de mobilité de PAA	1	Mettre en place un schéma de mobilité à l'échelle de PAA
	2	Structurer un réseau de mobilité verte
Soutenir et développer le actions engagées vers les modes de déplacements moins carbonés sur l'ensemble du territoire	3	Favoriser le covoiturage de proximité par la création d'une plateforme de partage
	4	Optimiser et améliorer l'offre de transport existante à destination des habitants mais aussi des touristes
	5	Améliorer l'accès au vélo sur PAA et développer l'offre électrique
	6	Développer la filière Bio GnV (en lien avec le projet « méthanisation »)
	7	Favoriser l'utilisation des bornes de recharge pour véhicule électrique
Déployer le numérique et appuyer la communication autour de la mobilité	8	Favoriser la mise en place de plans de déplacements pour les entreprises et les administrations
	9	Limiter les besoins en déplacements grâce au déploiement de la fibre

10





•		
HABITAT - ORIENTATIONS	N°	HABITAT - OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
Sensibiliser à la rénovation	11	Communiquer sur la transition énergétique (dont la rénovation thermique et les économies d'énergie)
énergétique	12	Sensibiliser les enfants à la transition énergétique
Outiller l'Agglomération pour assurer un accompagnement efficace des particuliers	13	Veiller à intégrer les opérations de rénovations thermiques dans le futur PLH
	14	Créer ou missionner un service d'accompagnement dédié pour la précarité énergétique
	15	Accompagner les porteurs de projets
Fédérer les acteurs et rendre plus lisible l'offre de rénovation / construction	16	Valoriser les métiers du bâtiment - Communiquer et mobiliser les réseaux pour développer l'offre de formation
	17	Inciter les professionnels à monter en compétence
Inciter au développement des EnR dans le bâti notamment en auto consommation	18	Appuyer le développement de système PV en autoconsommation





ECO-RESPONSABILITE - ORIENTATIONS	N°	ECO-RESPONSABILITE - OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	
Assurer l'exemplarité des services	19	Mettre en place un plan de déplacement administration	
administratifs en termes de mobilité	20	Optimiser la flotte de véhicule de PAA	
	21	Poursuivre l'accompagnement CEP pour PAA et l'ensemble des communes membres volontaires	
Améliorer le patrimoine public bâti	22	Mettre en place un programme pluriannuel de travaux sur le patrimoine de PAA	
(bâtiments et éclairage public)	23	Développer les productions d'énergies renouvelables sur le patrimoine de PAA	
	24	Mieux gérer les consommations de l'éclairage public	
	25	Accompagner le récupération de Certificat d'économie d'énergie	
Poursuivre les objectifs du Territoire	26	Poursuivre la mise en œuvre le plan d'actions TZDZG 2016-2018 (Territoire Zér Déchets Zéro Gaspillage)	
Zéro Déchets Zéro Gaspillage)	27	Améliorer l'économie circulaire	
Déployer l'écoresponsabilité à toutes les compétences de PAA	28	Travailler sur tous les marchés publics pour intégrer des critères environnementaux	
Assurer le suivi du PCAET	29	Pérenniser les instances de pilotage du projet et évaluer les effets du PCAET	





ENERGIES RENOUVELABLES - ORIENTATIONS	N°	ENERGIES RENOUVELABLES - OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
Faire émerger une filière méthanisation sur le territoire	30	Poursuivre l'étude pour un projet de méthanisation
Maitriser le développement de la filière bois énergie	31	Assurer le suivi de la charte forestière de territoire
	32	Développer les chaufferies bois en cohérence avec la structuration de la filière
Coordonner le déploiement des EnR dans le respect de la qualité paysagère et environnementale du territoire	33	Être représenté au sein des instances qui statuent sur les projets des EnR (CRE, guichet unique,)
	34	Structurer des réseaux de chaleur intégrant les énergies renouvelables.
Etudier les opportunités de productions sur l'ensemble de filières non exploitées à ce jour	35	Valider l'opportunité d'une unité POWER TO GAS avec les opérateurs privés
	36	Développer le financement citoyen des projets EnR / la participation citoyenne aux projets EnR





ECONOMIE - ORIENTATIONS	N°	ECONOMIE - OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
Accompagner la filière agroalimentaire à structurer les circuits courts via un Programme Alimentaire Territorial	37	Elaborer/ Structurer une stratégie de développement agricole en fonction des spécificités des filières.
	38	Favoriser la création de magasins de producteurs / marchés de producteurs adaptés au territoire et promouvoir le label Géofood
Promouvoir toutes les filières de valorisation des ressources locales	39	Valoriser les bois d'œuvre locaux dans les constructions publiques du territoire en lien avec le CFT
Fédérer les entreprises vertueuses pour les attirer sur le territoire	40	Faire évoluer les zones d'activités vers des pratiques plus vertueuses
Développer une offre de tourisme durable	41	Promouvoir le label UNESCO Géoparc de Haute Provence et favoriser son appropriation
	42	Encourager et accompagner l'évolution des pratiques chez les hébergeurs touristiques





ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ORIENTATIONS	N°	ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
Préserver la ressource en eau	43	Optimiser les réseaux d'eau / rendement
	44	Inciter à l'installation de dispositif de récupération des eaux de pluie
Assurer une gestion durable des	45	Sensibiliser et mobiliser l'ensemble des acteurs sur la conservation et la gestion de la biodiversité
espaces naturels, forestiers et des zones humides	46	Développer une filière de tourisme d'observation de la nature et de découverte de la biodiversité
Valoriser et préserver la biodiversité	47	Adapter l'économie touristique de montagne à l'évolution du changement climatique
Lutter contre les risques naturels	48	Suivre les actions dans le cadre de la compétence GEMAPI
	49	Mettre en place une stratégie d'adaptation et de sécurisation liée à l'expansion des feux de forêt



# Appréciation des dynamiques



- Emissions GES annuelles : baisse de 2,6% (source CIGALE 2019)
- Consommation énergétique annuelle : stable à 1175 GWh
- Production de déchets globale : + 8 % dont 313 kg/hab/an
   OMR
- Part des achats d'électricité renouvelable de la collectivité : 100 % depuis 2018
- Bilan GES PAA : diminution de 4 % depuis 2017



## Les autres évaluations



Stratégie partenariale : bonne mais à renforcer

Portage politique et pilotage : bons

Organisation interne et RH: satisfaisante



# Le budget du plan d'actions



Les dépenses d'investissement globales de Provence Alpes Agglomération s'élèvent à 1,2 million d'euros auquel il convient de rajouter 1,4 million d'euros de subventions obtenues. L'investissement global s'établit donc à 2,6 millions d'euros.

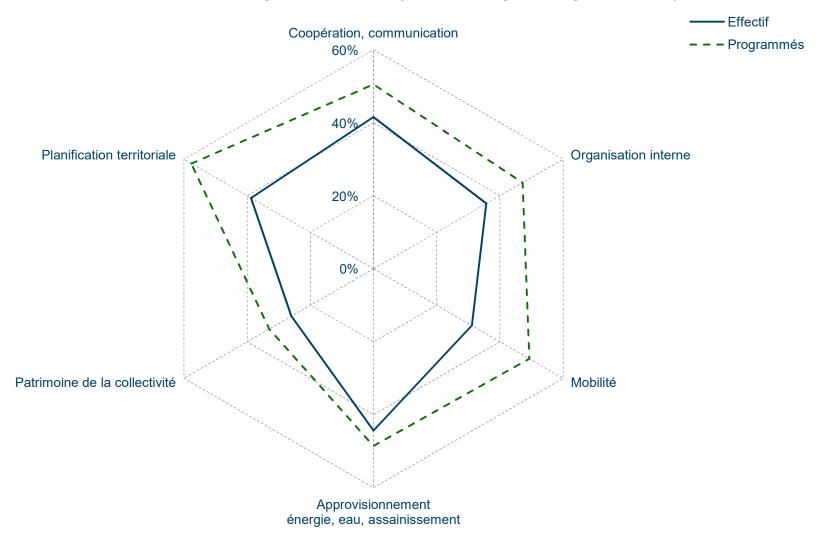
AXES	PART PAA	PART SUBVENTIONS	ORIGINE SUBV
MOBILITE	96 788 €	347 801 €	Etat, Région, Europe
HABITAT	83 000 €	50 000 €	Région, Europe
ECORESPONSABILITE- DECHETS	748 524 €	535 912 €	ADEME, DETR, DISL, Europe, Région
ENR	40 406 €	108 720 €	ADEME, Région, Europe
ECONOMIE	59 360 €	78 110 €	DRAAF, DREAL, Région, Département
CHANGEMENT CLIMATIQUE - BIODIVERSITE	154 867 €	315 456 €	Europe, Agence de l'eau, Etat, Région, Département
TOTAL	1 182 945 €	1 435 999 €	



# Taux de réalisation



### Taux de réalisation par domaine (en % des points potentiels)





# Fusion PCAET et COT: Une feuille de route globale pour la transition écologique

# Des plans d'actions qui se complètent



RAPPEL - Méthode de construction du programme d'actions COT :



- 1. Analyse des points faibles mis en lumière dans les audits (éco-exemplarité et animation territoriale)
- 2. Croisement avec les objectifs inscrits aux autres plans existants
- 3. Ateliers techniques sur les capacités de mise en œuvre
- 4. Construction de sept fiches d'orientations





Le reste du PCAET doit également être mis en œuvre pour progresser dans les référentiels

# Des plans d'actions qui se complètent

### 6 axes pour 49 actions:



- Mobilité
- Habitat
- Écoresponsabilité de PAA et des communes engagées
- Développement des énergies renouvelables
- Transition énergétique dans l'économie du territoire
- Anticipation des impacts du changement climatique

### 5 axes pour 23 actions:



- Maîtrise de l'énergie
- Eco-exemplarité de la mobilité
- Optimisation de l'eau et assainissement
- Animation territoriale de l'économie circulaire
- Amélioration et renforcement du SPGD

# Feuille de route 2023

### **PATRIMOINE**

Poursuite des projets
de développement EnR
Deux derniers
changements de
chaudière
Mise en place de la
télégestion dans
certains bâtiments

Rénovation du parc de l'éclairage public

Début des travaux aux Lauzières
Avancement sur l'étude de la crèche
de Moustiers

Démarche sur les usages du tertiaire?

Dépôt des autorisations du projet de méthaniseur Vote de la prise de participation de PAA

Démarche sur les achats responsables ?

### **ECONOMIE CIRCULAIRE**

Deuxième génération du PAT : gouvernance élargie, nouveau programme d'actions et outils de suivi

Diagnostic économie circulaire : identifier les enjeu, les capacités et les acteurs

Début des travaux sur la Moyenne-Durance et Digne-les-Bains pour le passage en colonne

# Feuille de route 2023

**DECHETS** 

Modernisation de la billettique Investissement en nouveaux bus OLEO100

Recrutements, é volutions RH, investisseme nts en matériel

Installation et inauguration de plateformes de compostage collectif, formations

Vente de composteurs individuels

### **MOBILITE & TRANSPORTS**

Développement d'une solution de covoiturage Phase de travaux pour les stationnements vélo Deuxième édition de la fête du Vélo

### **BIODIVERSITE**

9ème édition du Festival de la biodiversité Inventerre Marathon : avancement des 8 projets de haies et 10 projets de mares Nouvel appel à candidatures en septembre

### TRANSITION ECOLOGIQUE

Formations des élus et techniciens Temps forts de sensibilisation du grand public (cafés de la transition, Forum, projections)







# Demandes de labellisations sur les référentiels

# Décrocher les étoiles ?





30%

Objectif

2025:40%

37% Objectif 2025 : 46%

### Référentiel Climat Air Énergie

Niveau de labellisation actuel



Décrocher les étoiles

### Référentiel Économie Circulaire

Non labellisé

\*\*\*\*

Décrocher les étoiles

### **Critères pour la 2**ème étoile :

- -Renseigner tous les statuts du référentiel
- -Atteindre un score d'au moins 35 % d'actions réalisées et le prouver
- -Être une collectivité engagée dans une politique CAE et le prouver

### Procédure:

Dépôt d'un dossier de candidature le 6 juin Examen par une Commission Nationale du Label indépendante

### **Critères pour la 1**ère étoile :

- -Renseigner tous les statuts du référentiel
- -Être une collectivité engagée dans une politique Économie Circulaire et le prouver
- -Respecter quelques actions réalisées Une action manquante à ce jour : diagnostic Eci

### Procédure:

Un clic pour approuver la demande de reconnaissance.







# Calendrier



JUIN 2023: LABELLISATION CAE ENVOI RAPPORT D'EVALUATION A MI-PARCOURS DU PCAET



JANVIER 2023: VALIDATION DU PLAN D'ACTIONS CAE & ECI COMME ANNEXE DU PCAET